

COMMUNE DE BREIL SUR ROYA

06540

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 septembre 2011

Le Conseil Municipal de la Commune de Breil sur Roya s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le 15 septembre 2011 à 17H00 sur convocation et sous la présidence de Monsieur Joseph GHILARDI Maire.

Etaient Présents : Mr Joseph GHILARDI Maire, Mr Joseph REY 1^{er} Adjoint, Mme Marie-Lou ALLAVENA, Mr Francis FRECOURT, Mr Georges POMAREDE, Mme Anne-Marie ANGELINI, Mme Cécile BACHET Mr Gentil DOMESOR, Mme Michèle ERCOLE, Mme Mireille PALLANCA, Mr Paul REY, Mme Claire ROSTAGNI, Mr Henri SOFFLICH.

Etaient absents-excusés : Mr Michel MASSEGLIA, Mr Abdel DJEROUROU donne pouvoir à Mr Joseph REY, Mr Michel JOUVE donne pouvoir à Mr Joseph GHILARDI, Mr Pierre OZENDA donne pouvoir à Mr Francis FRECOURT, Mr Alain RAVIOLA donne pouvoir à Mr Gentil DOMESOR, Mme Josiane VACCARI donne pouvoir à Mme Anne-Marie ANGELINI.

Secrétaire de Séance : Mme Cécile BACHET.

Information :

•M.N.T

Monsieur le Maire présente un dossier de réactualisation du contrat maintien de salaire du personnel (95% d'adhérents).

A ce titre, il propose de renouveler le principe de la participation communale.

Approuvé à l'Unanimité

•Eau & Assainissement rapport d'activités Année 2010

Monsieur Francis FRECOURT adjoint, présente le rapport d'activités Année 2010.

Il propose ce dossier à la consultation de tous les conseillers.

•Règlement de Voirie

Monsieur le Maire présente en information le règlement de voirie objet d'une future délibération.

Celui-ci est adapté à la commune et prévient expressément l'ensemble des répartitions de compétences sur l'utilisation du domaine public et privé entre les usagers de la commune.

•Intercommunalité

Monsieur le Maire informe les Conseillers de son entretien avec le Préfet, accompagné des Maires de Saorge, La Brigue et du Conseiller Général du Canton de Breil.

Il précise que le Préfet suivra le remodelage opéré par la C.D.C.I.

•**Piscine**

Monsieur le Maire informe que le Conseil Général cédera l'assiette du terrain à la commune pour l'euro symbolique, lors de la prochaine commission permanente en date du 22 septembre 2011.

Il précise que règlement, tarifs et organisation du service sont en cours de finalisation pour un prochain Conseil.

Liste des décisions valant délibérations prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code des Communes.

14 Juin 2011	:	Contrat de maintenance informatique avec la société INFOLEASE Prestation : Maintenance du parc informatique de la Commune Coût : 1.937,52€ TTC/an Durée : Contrat prend effet au 15 Juin 2011
24 Juin 2011	:	Convention de location d'un appartement situé au 1^{er} étage de l'école primaire Jean Moulin à Mme SCALESSE Laure professeur des écoles. Loyer : 400,00€ mensuel charges comprises Durée : A compter du 1 ^{er} juillet 2011 pour se terminer au 30 juin 2012
24 juin 2011	:	Convention de location d'un appartement situé au 1^{er} étage de l'école primaire Jean Moulin à Mr Arnaud GORGOL professeur des écoles. Loyer : 400,00€ mensuel charges comprises Durée : A compter du 01 ^{er} juillet 2011 pour se terminer le 30 juin 2012
30 Juin 2011	:	Location d'un bureau à Mme A.C ALBERTI Orthophoniste situé à l'Ecole Jean Moulin à Breil Location : 20,00€ par après-midi toutes charges comprises Durée : Année scolaire 2011-2012, à compter du 1 ^{er} /09/2011 et se terminer au 30/06/2012.
22 Juillet 2011	:	Convention de location d'un appartement à un agent du Trésor Public, situé au 1^{er} étage de la Trésorerie. Loyer : 400,00€ mensuel charges comprises Durée : A compter du 01 ^{er} septembre 2011

Approbation du Procès Verbal de la Séance du 20 Juin 2011.

Le Procès Verbal de la séance du 20 Juin 2011 est **Approuvé à l'Unanimité.**

.../...

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - **Décisions Modificatives Budgétaires** (pièces jointes n° 1).
Monsieur le Maire présente les décisions Modificatives Budgétaires :
 - Budget Commune
 - Budget Eau & Assainissement**Approuvé à l'Unanimité**

- 2 - **Tarifs redevance Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).**
Après finalisation du marché portant sur le service public d'assainissement non collectif (SPANC), l'ensemble des postes tarifaires a été analysé.
En conséquence, **Monsieur Francis FRECOURT** adjoint, propose le tarif de 195,00€ H.T la prestation de service de contrôle technique maximale.
Approuvé à l'Unanimité

- 3 - **Déplacement du poste de relevage principal Bld Rouvier - Convention EDF/Commune de Breil.**
Monsieur le Maire, propose une « convention de modification du réseau d'eaux usées et transfert de l'entretien du collecteur dans le Lac ». Cette convention porte sur une participation de 50% d'EDF du montant des travaux de déplacement de la station de relevage des eaux usées, située pile gauche avant le début de réhabilitation du barrage.
Approuvé à l'Unanimité

- 4 - **Versements subventions aux Associations -4^{ème} liste.**
Monsieur le Maire, présente aux membres du Conseil Municipal les demandes débattues par la commission municipale, les subventions suivantes ont été adoptées :

- ADTRB	7.619,50€
Approuvé à l'unanimité	
- CUMA	1.252,40€
Approuvé, une abstention	

Monsieur le Maire, précise que le dossier Cercolo n'est toujours pas enregistré à l'instruction faute de communication.

- 5 - **Demande de servitude de passage sur la parcelle n°810 située quartier la Cuppera appartenant au domaine privé de la Commune.**
Monsieur le Maire, propose une servitude de passage au profit de la parcelle n°716 sur la parcelle communale n°810.
Approuvé à l'Unanimité

- 6 - **Modifications du tableau des effectifs.**
Monsieur le Maire propose la modification du tableau des effectifs répondant à des promotions ou remplacement.
Approuvé à l'Unanimité

.../...

- 7 - Approbation du plan de formation 2011.**
Monsieur le Maire, après avis du Comité technique paritaire sur le dossier relatif à la Mise en place du plan annuel de formation est **approuvé à l'Unanimité**
- 8 - Primes de fonctions et de résultats cadre A.**
Mise en place de la prime de fonctions et de résultats dans la fonction publique territoriale remplace les primes précédentes.
Monsieur le Maire en présente les composantes
Approuvé à l'Unanimité
- 9 - Délégation de pouvoir au Maire pour signer les marchés publics et leurs avenants.**
Monsieur le Maire vu les modifications du code des marchés publics, propose de modifier la délégation actuelle sur les MAPA comme suit « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au Budget ».
Approuvé à l'Unanimité
- 10 - Approbation du règlement intérieur de la Crèche.**
Madame Marie-Lou ALLAVENA adjointe, présente aux membres du Conseil le règlement intérieur de la Crèche.
Approuvé à l'Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Joseph GHILARDI Maire, lève la séance à 18H15.

Le Maire,

J.GHILARDI